

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 février 2018

Présents : Serge BARRAGAT, Pierre BELLEUDY, André BERNARD, Eric BLANC, Josselin CAZAUX, Marc DEWILDE, Pierre DURET, Natalie FOURBET, Claude FULCONIS, Patricia GAUBERTY, Geneviève JOLLY, Serge JOURDAN, Etienne LESAGE, Gilles MAUTRET, Philippe PLANQUES, Bernard PRIVAT, Christian REBOUL, Alain RIGHI, Isabelle ROCHER, Pascale SARR, Jean SOGLIUZZO, Renaud VACARISAS, Alain CARRIERE (trésorier de la FFME), Elisabeth RAMBAUD (vice-présidente de la FFME), Vincent CLARISSE (Salarié de la Ligue)

Excusés : Monsieur Jean-Jacques JANNIERE (Directeur du CREPS PACA), Monsieur Richard MIRON (Président de la commission « Sport et Bien-être » - Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur), Monsieur Julien TRANIER-LAGARRIGUE (Responsable du Pôle Régional Sport - DRDJSCS PACA), Madame Chantal LAFON (Correspondante Montagne et Escalade - Pôle Régional Sport - DRDJSCS PACA), Monsieur Hervé LIBERMAN (Président du CROS PACA), Monsieur Pierre YOU (Président de la FFME), Olivier AMERGE, Jean-Luc BELLARD, Clara FABRE, Ludovic FRANCOIS, Félix JOURDAN, Françoise LEPRON, Laurence MOSTEIRO, Stéphane ROTY, Christine SLAMTI.

Le 17 février 2018, les délégués des associations membres de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade se sont réunis en assemblée générale au CREPS d'Aix-en-Provence, sur convocation du Président, en date du 17 décembre 2017.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Josselin CAZAUX – Président de la Ligue PACA FFME.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les représentants présents.

1 Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Le Président ouvre officiellement la séance de l'assemblée générale à 9h45 et remercie les présidents des clubs présents ou représentés, les présidents (ou représentants) des CT 05, 06, 13, 83 et 84 ainsi que les membres du comité directeur présents. Un tour de table a lieu pour que tous les présents se connaissent un peu mieux.

Le Président excuse l'absence de Monsieur Jean-Jacques JANNIERE (Directeur du CREPS PACA), Monsieur Richard MIRON (Président de la commission « Sport et Bien-être » - Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur), Monsieur Julien TRANIER-LAGARRIGUE (Responsable du Pôle Régional Sport - DRDJSCS PACA), Madame Chantal LAFON (Correspondante Montagne et Escalade - Pôle Régional Sport - DRDJSCS PACA), Monsieur Hervé LIBERMAN (Président du CROS PACA), Monsieur Pierre YOU (Président de la FFME) représenté ce jour par Monsieur Alain CARRIERE (trésorier de la FFME).

Le président précise que tous les documents de cette AG étaient disponibles sur le site Internet de la Ligue.

Le président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour – Assemblée Générale

1. Approbation du PV de l'AG du 4 février 2017
2. Rapport moral
3. Rapport d'activités
4. Rapport financier
5. Quitus au trésorier et au Comité Directeur
6. Projet de règlements Financier, Compétition et Formation
7. Projets 2018 et Budget Prévisionnel 2018
8. Election d'un second vérificateur aux comptes
9. Questions diverses

Emargement et vérification des pouvoirs

Il y a sur la région 111 clubs et/ou établissements affiliés, et 6 Comités Territoriaux, ce qui représente un total de 8047 voix. 5 CT (sur 6) sont présents, et 42 clubs et/ou établissements affiliés (soit 37,8%) sont présents ou représentés, soit un total de 4589 voix (soit 57%). La liste d'émargement est présente en Annexe 1.

Au moins le tiers des membres représentant au moins le tiers des voix étant présent, conformément à l'article 10 des statuts de la Ligue, la présente assemblée générale peut valablement délibérer.

2 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2017

En l'absence de remarques de l'Assemblée Générale sur les procès-verbaux de l'assemblée générale de 2017, il est proposé de l'approuver.

Résolution n°1 : Procès-verbal assemblée générale 2017

Le procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 4 février 2017 à Aix-en-Provence est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix
Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

3 Rapports

3.1 Rapport moral

Josselin CAZAUX, Président de la Ligue, présente le rapport moral de la Ligue pour l'année 2017.

Il rappelle tout d'abord que l'année 2017 fut une année particulière, dans la mesure où c'était la première année du fonctionnement de la Ligue PACA en temps que telle, issue de la fusion du Comité Régional Provence Alpes et du Comité Régional Côte d'Azur.



Il souligne que le « leitmotiv » de cette année 2017 fut : En effet, les forces de PA, mises en commun avec celles de CA, sans oublier le dynamisme d'une Région réunie nous permettent d'avancer.

Le Président indique que son rapport moral se poursuivra sur différentes thématiques, à savoir :

- Nos clubs et nos licenciés
- Le projet sportif territorial et les bilans de l'année 2017

3.1.1 Clubs et licenciés

3.1.1.1 Licenciés

Le nombre de licenciés continue sa croissance avec une augmentation de 500 cette saison.

Comme notre fédération, notre Ligue continue essentiellement son développement vers les plus jeunes, la moyenne d'âge est maintenant de 26 ans (âge médian de 18 ans), mais pas seulement, puisque nous constatons une augmentation dans toutes les catégories (excepté une stagnation chez les jeunes).

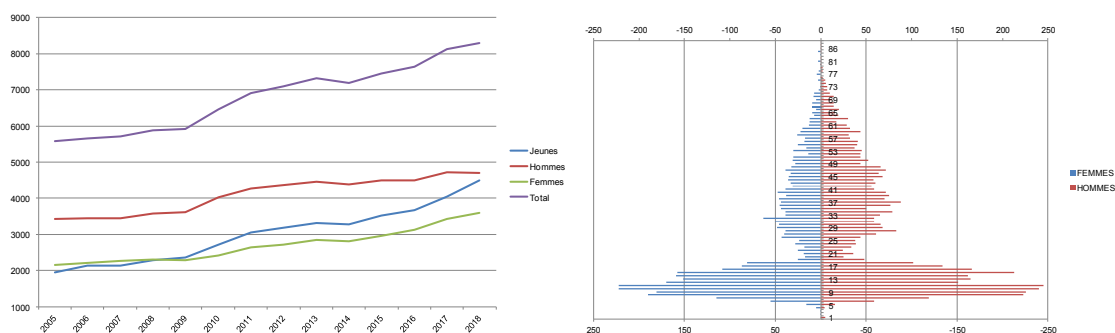
Rapports 2017

Rapport Moral du Président – Nos licenciés

- Saison 2017 : 8 133 licenciés annuels
 - 6,6% d'augmentation du nombre de licenciés (+500)
 - 42,1% de licenciées féminines
 - 47,2% des licenciés ont de moins de 18 ans
 - 15,7% des licenciés ont moins de 10 ans (14,5% en 2016)
 - Age médian 18,5 ans en 2017 (contre 21 ans en 2016)
 - Age moyen de 26 ans en 2017 (contre près de 28 ans en 2016)

**8 816 licenciés
en Provence Alpes Côte d'Azur**

L'augmentation des licenciés est visible dans l'ensemble des catégories : hommes, femmes, jeunes et adultes.



Pyramide des âges – Saison 2017

3.1.1.2 Clubs

Après avoir présenté l'état des licenciés de la région, le Président présente un état de nos clubs.

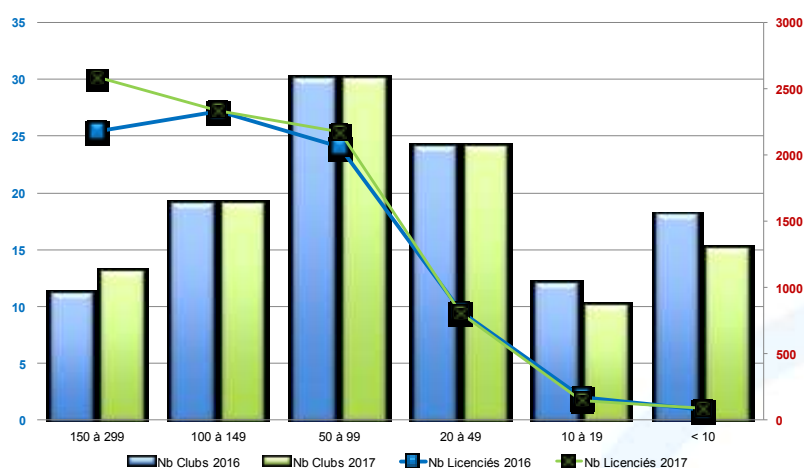
Le nombre de licenciés par club continue à croître, 32 clubs ont plus de 100 licenciés et parmi ceux-ci 6 ont plus de 200 licenciés.

25% des clubs détiennent la moitié des licences et la moitié des clubs détiennent 80% des licences.

Ces statistiques montrent la vitalité de nos clubs mais aussi leur forte disparité.

Dans le détail,

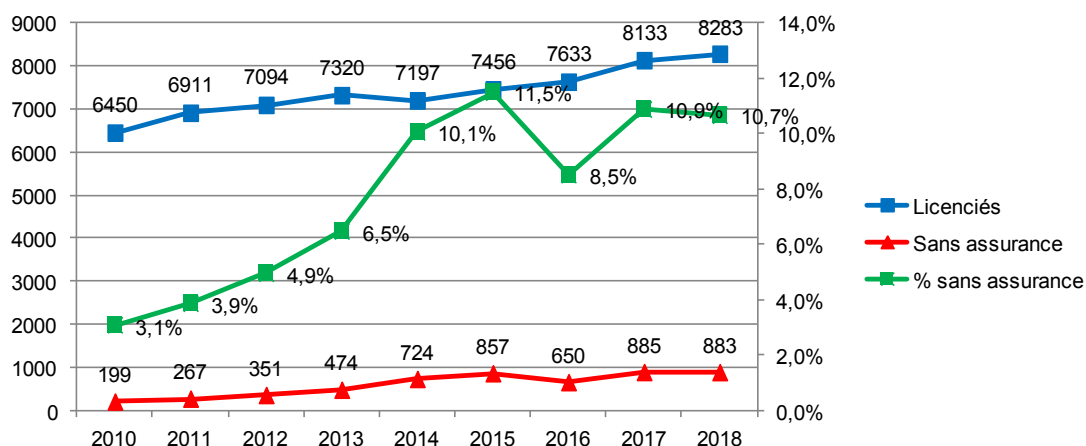
- Pour la saison 2017, 111 clubs et 8 133 licenciés annuels
- 32 clubs ont plus de 100 licenciés (4920 licenciés / 60%)
- 6 clubs ont plus de 200 licenciés (1380 licenciés / 17%)
- 22% des clubs totalisent 50% des licenciés
- 50% des clubs totalisent 83% des licenciés
- 97% des licenciés sont adhérents dans des clubs de plus de 20 licenciés
- Pour la saison 2018, 111 clubs et déjà plus de 8400 licenciés annuels



Courbe de répartition des licenciés par club (comparaison Saisons 2016 et 2017)

Le président termine sa première partie sur les clubs et les licenciés en présentant un état des lieux « licencié et assurance ».

Après plusieurs années d'augmentation du nombre de licenciés sans assurance (+ de 11% la saison 2015) au sein de nos associations, et une amélioration en 2016 (8,5% sans assurance), nous voyons à nouveau le nombre de licenciés sans assurance augmenter nous appelant à beaucoup de vigilance.



Certains clubs ont 100% de licenciés sans assurance « garantie de personnes »

Alain Carrière, trésorier de la FFME, complète l'intervention : concernant les licenciés sans assurance (sauf la RC évidemment), en général, le licencié évoque souvent le fait qu'il est assuré par ailleurs. Il y a une jurisprudence constante qui, lors d'un accident survenu à un licencié sans assurance, reproche au président du club de ne pas avoir suffisamment informé les licenciés sur cette question d'assurance. C'est avant tout une protection pour le licencié et pour la fédération (les clubs). L'argument est que les assurances sont cumulables, mais aucune assurance n'accepte de couvrir la totalité des frais d'un accident. On n'est jamais trop assuré pour les activités que nous pratiquons. Et si on est bien assuré pour le bris de lunettes au pied d'une falaise, ce n'est pas automatique pour tous les autres accidents et surtout les plus graves.

3.1.1.3 Plan Sécurité

Le président poursuit son rapport moral en réalisant un point sécurité.

Outre le fait qu'un correspondant sécurité est présent sur la Ligue en la personne de Vincent Clarisse, notre agent de développement, le président indique qu'en 2018, dans le mesure du possible des soirées/journées sécurités seront mises en place, l'idéal étant une par département.

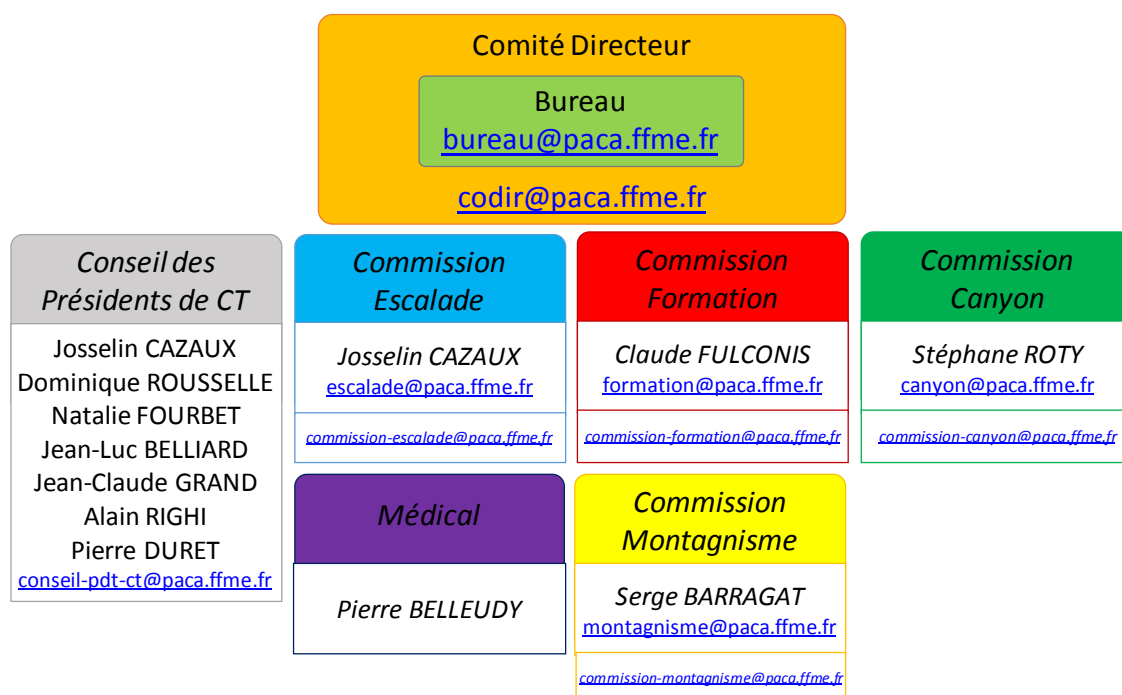
Le président rappelle également que depuis la rentrée de septembre 2017, les règles d'organisation et d'encadrement des séances d'escalade ont été mises à jour. Ce document est à lire attentivement et impose de la « rigueur » au niveau de l'encadrement



3.1.1.4 2017 – Année de la structuration de la Ligue

2017 fut une année de structuration de la Ligue.

- Dans ce cadre, ont été mises en place des commissions Formation, Escalade, Montagnisme et Canyon



- En outre, les éléments clés de la profession de foi de la liste, présentée lors de l'AG de février 2017, ont servi de fondements pour la mise en place du plan de développement de notre Ligue

- Développement des activités fédérales et des pratiques sportives
- Développement sportif en escalade et ski-alpinisme – Structuration et gestion du Haut Niveau
- Formation de l'encadrement sportif
- Développement des sites de pratique
- Développement du sport pour tous



- Enfin, dans le cadre de la structuration nationale, une convention de Coopération entre la Ligue et le National a été mise en place et a été signée le 7 janvier 2018 à La Sauze (04), à l'occasion des championnats de France de ski-alpinisme.



3.1.1.5 Communication

2017, fut également une année dynamique au niveau de la communication et des réseaux sociaux :

- Mise en place du nouveau site internet : <http://paca.ffme.fr>
- Communications régulières sur la page Facebook de la Ligue
 - 466 mentions « J'aime »
 - 477 abonnés
 - Portée jusqu'à 1200 personnes
- Poursuite du blog
- Mise en place d'une Newsletter « Ligue PACA »

3.1.1.6 Synthèse

Le président termine son allocution en synthétisant les grands domaines d'intervention de la Ligue en 2017 :

- Formation
 - Poursuite et développement sur toutes les disciplines
- Développement sportif : Remise en place des équipes régionales
 - Escalade
 - Alpinisme
 - Ski-alpinisme
- Compétitions
 - Ski-Alpinisme : accueil du Championnat de France par équipe à Arvieux
 - Escalade : accueil de 2 coupes de France, 1 coupe d'Europe de bloc, 1 coupe du Monde de difficulté, 1 compétition de Deep Water Solo (Marseille), 1 championnat de France Poussins Benjamins, etc.
- Une Ligue de proximité
 - Outre la présence sur les événements sportifs,
 - Participation aux AG des CT voire des clubs lorsque la Ligue est conviée



Le Président conclut son rapport moral en remerciant :

- D'une part nos partenaires que sont la DRDJSCS PACA, la Région PACA mais également le CROS PACA.
- Et d'autre part l'ensemble des bénévoles qui s'investissent au sein des commissions de la Ligue, mais également à l'ensemble des bénévoles qui s'investissent au sein de nos clubs et comités et qui permettent le développement de l'ensemble de nos activités fédérales

3.2 Rapports d'activités

3.2.1 Commission Formation

Claude Fulconis, responsable de la commission Formation présente le bilan de l'année 2017.

La commission formation s'est réunie deux fois : le 26/4/2017, puis le 17/6/2017, pour cette dernière date, avec les formateurs, à l'issue d'une réunion du comité directeur au CREPS d'Aix en Provence.

En 2017, la commission a élaboré le règlement intérieur de la commission qui sera présenté à la validation ce jour.

Voici les chiffres pour l'exercice 2017 :

3.2.1.1 Formations brevetantes

Il y a quelques difficultés à effectuer un comparatif entre 2017 et 2016 (c'était l'année de la fusion) en utilisant l'intranet fédéral

Activités	Intitulé	Stages réalisés/programmés	Nombre de stagiaires
Escalade	Initiateur escalade	1/5	16
	Initiateur SAE	3/4	37
	Formation continue	1/2	2
	Équipeur site sportif	1/2	10
	Juge difficulté 1	4/6	49
	Juge bloc 1	5/5	42
	Ouvreur compétition 1	2/2	14
	Ouvreur de club	2/3	26
Canyon	Initiateur	1/1	6

Quelques remarques concernant le tableau précédent :

- L'absence de formation diplômante en montagnisme est « normale » car le principal pré-requis pour s'inscrire à l'initiateur montagnisme est le passeport orange (qui est récent), et nous avons mis l'accent en 2017 (et 2018) sur l'acquisition et la validation des modules. (voir le tableau suivant)
- En escalade, toutes les formations pour la SAE et les compétitions ont été très bien remplies, et ces différentes formations ont eu lieu sur l'ensemble du territoire de PACA
- Il faut noter la bonne réactivité de notre salarié pour mettre en place les stages « à la demande ».

3.2.1.2 Les stages Montagne & Escalade

Ces stages sont mis en place par la ligue et au cours de ces derniers il y a acquisition ou validation de modules de passeports.

Activités		Stages réalisés	Nombre de stagiaires
Escalade		1	2
Canyon		1	3
Montagnisme	Acquisition	11	57
	Validation *	9	15
	Alpinisme	1	4
	Ski-alpinisme	1	2

*Validation * : dans la colonne stages réalisés, il s'agit ici du nombre de modules de passeports montagnisme validés, certains stagiaires pouvant valider plusieurs modules*

Nous avons mis en œuvre la dématérialisation de la fiche d'évaluation individuelle : le formateur un jour ou deux après la fin du stage, envoie le lien aux stagiaires et effectue éventuellement une relance une semaine après.

Constats :

En positif :

- Plus de papier, développement durable oblige, c'est un bon point !
- Les stagiaires peuvent s'exprimer hors de la présence du formateur
- Tous les résultats sont exploitables très rapidement (tableur) et sont communiqués à leur demande aux formateurs

En négatif :

- Il y a des formateurs qui ne jouent pas le jeu et n'informent pas les stagiaires du lien pour réaliser cette évaluation
- Il y a des stagiaires qui « oublient » de remplir cette grille, et cela malgré la relance d'effectuer cette évaluation

Un petit focus sur le montagnisme (en m'excusant auprès des escaladeurs et des canyonistes :

Un constat : nous avons des licenciés en PACA qui vont se former ailleurs, et après interview de ces licenciés, il y a des ligues qui organisent à leurs manières les stages diplômants (des stages d'initiateurs qui se déroulent comme « avant », c'est-à-dire sans public cible...)

Donc, il y a donc des textes fédéraux, validés par le CA en 2014, qui ne sont pas appliqués pareillement sur tout le territoire.

En PACA, il y a des formateurs qui ne jouent pas le jeu de la nouvelle structuration des passeports, et continuent de valider « à l'ancienne » : on valide le passeport et non pas les modules, ou plutôt on valide tous les modules d'un passeport : c'est sympa comme technique, on forme et on valide en même temps alors qu'il faut (d'après les textes) séparer l'acquisition des compétences de la validation de ces compétences.

Pas d'outil pédagogique (pourtant promis il y a 3 ans ...), dans l'intranet fédéral pour aider les instructeurs et surtout les initiateurs pour que tous les stagiaires aient vu le même contenu de formation... et il manque toujours les contenus des passeports alpinisme et ski-alpinisme...

Lors de la dernière réunion des Responsables Régionaux de Formation (RRF) du 27 novembre 2017, nous avons exprimé la nécessité de mettre en place une réunion pour faire le bilan des 3 années de « montagnisme » : la réponse est simple (extrait du C/R) : « Les ligues peuvent échanger directement entre elles. Le département formation n'a pas les moyens actuellement de s'investir plus sur ce dossier. »

Quel(le) est l'élue(e) [au niveau national] en charge de ce département formation ? Réponse (Alain Carrière – trésorier de la FFME) : avec la nouvelle équipe, il y a eu structuration et il n'y a pas d'élue en charge de la formation....

3.2.2 Commission Montagnisme

Serge Barragat, responsable de la commission Montagnisme présente le bilan de l'année 2017.

2017 fut l'année de la mise en place des deux Equipes Régionales jeunes :

- Jeunes Alpinistes
- Jeunes compétiteurs de Ski Alpinisme

3.2.2.1 Equipe Jeunes Alpinistes :

L'objectif, pour qu'ils puissent préparer un métier de la montagne (souhait de la majorité d'entre eux), est :

- De les préparer à l'encadrement en club,
- De leur donner les prérequis et les connaissances de base pour évoluer en toute sécurité afin qu'ils puissent effectuer leur liste de courses; ce sont les prérequis de l'initiateur d'Alpinisme,
- De les amener à passer l'initiateur Montagnisme au bout des deux années.

Le premier stage, avec les sélectifs, a eu lieu à Annot du 27 au 29 octobre 2017.

- 12 candidats dont 3 filles, après une démission, composent cette équipe.
- 4 licenciés dans Alpes de Hautes Provinces
- 3 licenciés dans les Hautes Alpes
- 5 licenciés dans les Alpes Maritimes

3.2.2.2 Jeunes compétiteurs de Ski Alpinisme

Il est à noter que le ski alpinisme est désormais un Sport Olympique (commission exécutive du CIO du 9/07/2017) avec une épreuve aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (17&18ans) en 2020 qui se tiendront à Lausanne en Suisse. Le site de compétition sera Villars sur Ollon.

Le premier entraînement de l'équipe régionale jeunes de ski-alpinisme a regroupé 15 jeunes compétiteurs, dont 7 filles, ayant déjà effectué des compétitions de Ski Alpinisme.

Une jeune Junior, Justine TONSO, ayant un plan d'entraînement personnel, d'un commun accord, ne se joint pas à ces entraînements

- 14 ont poursuivi et participé aux Championnats de France de début 2018.
- 8 licenciés dans les Hautes Alpes
- 6 licenciés dans les Alpes Maritimes

L'objectif est de participer à tous les championnats de France (4 épreuves).

Le siège de la FFME a mis à disposition pour une dizaine de journée de la Ligue PACA Nicolas Bonnet (CTN et ancien entraîneur adjoint de l'équipe de France Sénior) et la Ligue remercie le national pour ce soutien.

3.2.2.3 Bilan 2017 des compétitions de Ski Alpinisme

Pour la saison 2017, les Sportifs licenciés dans un Club FFME de la région Provence Alpes Côtes d'Azur ont obtenu plusieurs titres et podiums dans les différents Championnats de « International » à « Départemental ».

Les Sportifs « Ski Alpinisme » ont réalisés 63 podiums et remportés 31 titres de « Champion » :

- 4 titres de Champion du Monde
- 7 titres de Champion de France
- 7 titres de Champion Régional PACA
- 13 titres de Champion Départemental

Il y a eu 62 participations classées aux Championnats de France et Régional PACA qui se décomposent en :

- 3 Alpes de Haute Provence (0,5%)
- 31 Hautes Alpes (50%)
- 28 Alpes Maritimes (49,5%)

3.2.3 Commission Escalade

Josselin Cazaux, responsable de la commission Escalade présente le bilan de l'année 2017.

La commission escalade a en charge les compétitions d'escalade, l'équipe régionale jeunes, sans oublier le développement des pratiques (SAE et SNE).

3.2.3.1 Compétitions

Au niveau compétitions, l'année 2017 fut une année très riche avec :

- **1 championnat régional de Bloc en janvier 2017 à Bouc-Bel-Air**
 - o 170 compétiteurs
- **1 championnat régional de Difficulté en mai 2017 à Gap**
 - o 130 compétiteurs
- **2 coupes de France de Difficulté**
 - o Marseille en mai 2017
 - o Briançon en juillet 2017
- Trophée National Poussins Benjamins (= Championnat de France Poussins Benjamins) à Marseille en juillet 2017
- 1 coupe du Monde de Difficulté et une coupe du Monde Handi de Difficulté en juillet à Briançon
- 1 coupe d'Europe de Bloc en juillet à l'Argentière-La-Bessée
- L'annuel Tout à Bloc

3.2.3.2 Résultats sportifs

Nos compétiteurs sont très bien représentés au plan national et outre de nombreux grimpeurs présents en Equipe de France, nous pouvons noter de beaux résultats sportifs :

- **Classement Coupe de France de Difficulté 2017**
 - o Minimes Garçons : 2nd – Diego FOURBET (FACE)
 - o Cadets Garçons : 1er – Pierre LECERF (US Cagnes) et 2nd – Jules MARCHALAND (US Cagnes)
 - o Juniors Femmes : 3ème – Marie Sara DAVID (SMUC Escalade)
 - o Séniors Femmes : 2nde – Kenza SLAMTI (AS Grimper)
 - o Vétérans Femmes : 1ère – Nadine ROUSSELOT (Roqvertical)
- **Championnats de France de Difficulté 2017**
 - o Séniors Hommes : 1er – Manu ROMAIN (Briançon Escalade)
 - o Juniors Femmes : 3ème – Marie Sara DAVID (SMUC Escalade)
 - o Vétérans Femmes : 3ème – Nadine ROUSSELOT (Roqvertical)
- **Classement Coupe de France de Bloc 2017**
 - o Minimes Filles : 3ème – Lola SAUTIER (Harmonie Cimes)
 - o Séniors Femmes : 3ème – Mélanie GAYDIER (Chourmo Escalade 84)
 - o Séniors Hommes : 1er – Thomas CALEYRON (AS Grimper) et 3ème – François KAISER (AS Grimper)
- **Championnats de France de Difficulté 2017**
 - o Cadets Hommes : 2nd – Mathieu MIQUEL (AS Grimper)
- **Championnats de France de Vitesse 2017**
 - o Juniors Dames : 3ème – Eolia NAHON (US Cagnes)

3.2.3.3 Haut-Niveau

En termes de Haut-Niveau, 16 sportifs de PACA sont inscrits sur les listes de Sportifs de Haut-Niveau en escalade

Liste Ministérielle	Nom	Prénom	Discipline	dep.
Sportif Haut Niveau - Sénior	ROMAIN	Salome	Escalade	5
Sportif Haut Niveau - Relève	FOURBET	Diego	Escalade	5
Sportif Haut Niveau - Relève	MIQUEL	Mathieu	Escalade	13
Sportif Collectif Nationaux	BLEIN	Charlie	Escalade	5
Sportif Collectif Nationaux	KAISER	Clémentine	Escalade	13
Sportif Collectif Nationaux	SLAMTI	Kenza	Escalade	13
Sportif Espoir	GAUTIER	Yannis	Escalade	5
Sportif Espoir	LAFAY	Lilou	Escalade	5
Sportif Espoir	LE CERF	Pierre	Escalade	6
Sportif Espoir	MARCHALAND	Jules	Escalade	6
Sportif Espoir	NAHON	Eolia	Escalade	6
Sportif Espoir	BLANCHER	Lila	Escalade	13
Sportif Espoir	CHAUVEY	Léo	Escalade	13
Sportif Espoir	SAUTIER	Lola	Escalade	13
Sportif Espoir	SLANTI	Léna	Escalade	13
Sportif Espoir	LAZNY	Lucas	Escalade	83

3.2.3.4 Equipes Jeunes

Après une saison 2017 en demi-teinte, l'année 2017 fut celle du redémarrage de l'équipe jeunes escalade qui comprend 18 jeunes.

Le 1er regroupement s'est déroulé pendant les vacances de Noël, et était encadré par Christophe Serra, Jérôme Pouvreau et Florence Pinet

3.2.3.5 Autres

Participation de la Ligue aux réunions de la commission sports de Nature du Parc Naturel Régional de la Sainte Baume.

Présence de la Ligue au Colloque SNE du 7 octobre dernier à Dignes.

Un « manquant » en 2017 : le travail sur le Plan Régional SAE qui sera l'un des objectifs de l'année 2018.

3.2.4 Médical

Pierre Belleudy, médecin de la Ligue et médecin fédéral présente le bilan de l'année 2017.

L'Assemblée Générale est informée que chaque année, une réunion regroupant les différents acteurs du Secours en Montagne (gendarmerie, Police Nationale, Sapeurs-Pompiers, pilotes d'hélicoptère, gardiens de refuge) et la fédération représentant les pratiquants, est organisée. Les débats qui étaient, au départ, orientés sur le milieu naturel et la principale activité du Secours en Montagne, l'alpinisme, s'orientent de plus en plus vers les SNE et aussi les SAE, et donc de l'escalade.

La trousse de secours dont le contenu ne doit pas être remise en cause : c'est certes une complexité, mais elle n'est qu'apparente, et le juge ne manquera pas de le mettre en exergue si la vie d'une personne est en danger.

Une commission médicale de ligue sert à tous les licenciés depuis le compétiteur très jeune jusqu'au compétiteur Haut Niveau. La problématique est d'arriver à fournir les informations aux clubs et aux licenciés, malgré les difficultés actuelles de relations avec les Centres Médicaux Sportifs (CMS) dans les différents départements, qui reçoivent les pratiquants de tous niveaux (désertification médical, difficulté de rendez-vous...), malgré les

contraintes financières et les budgets que nous n'avons pas, et donc ce sont en général les parents qui l'assument. Il y a quand même un bon accueil et des prestations de qualité qui correspondent aux données actuelles de la médecine du sport adapté à nos deux sports : l'escalade et le ski-alpinisme. Pour tous nos sportifs (JO ou pas), nous allons dans nos clubs à la recherche d'une meilleure performance, voire d'une haute performance. Cela doit commencer très tôt. Dans la ligue PACA, existe deux clubs de performance fédérale et 3 clubs mini-performance.

Tous ces compétiteurs ont une charge d'entraînement pluri hebdomadaire voire quotidienne à une époque de croissance qui a des risques importants sur le développement, etc. ; le but est que chacun de ces athlètes, même les très jeunes, bénéficie d'une surveillance santé adaptée aux efforts. Le simple certificat médical de non-contre-indication mention compétition que l'on fait tous les 3 ans, n'est pas adapté à ces athlètes.

Nous devons les appeler dans les structures qu'à partir d'un certain suivi de sécurité. Ce suivi tout au long de l'entraînement doit permettre de dépister le surentraînement, les petites blessures qui font les contre-performances.

Et tout au long de leur carrière sportive, on s'assurera du bien-être, d'une optimisation et surtout, une sortie de carrière en bonne santé. Pour tout ce travail à faire, il y a une surveillance minimale à mettre en place pour tous ces jeunes. Le problème est le budget. A l'entrée en compétition ou en entraînement de bon niveau, 307 € minimum, ensuite, si l'on prend les critères de bonnes pratiques médicales, 64 € chaque année. Pour les jeunes avant 15 ans, il faut rajouter une épreuve d'effort (100 €). Dans le rapport ONESTA : « Nous avons en France un accompagnement médical de nos jeunes athlètes, de tous niveaux, indigne des efforts que ces mêmes athlètes mettent à s'entraîner (...) nous ne les encadrons pas correctement sur le plan médical d'une manière générale ».

La protection santé de nos jeunes athlètes, c'est aussi la lutte contre le dopage et l'information qui se trouve sur le site fédéral ainsi que sur des flyers. Il existe aussi des banderoles à positionner pendant les compétitions. En tant qu'organismes d'entraînements de compétition, il faut assurer la sécurité : une trousse de secours et un défibrillateur. Ainsi que la présence de professionnels de santé qui doivent avoir les compétences requises.

Résolution n°2 : Rapport moral du président et rapports d'activités

Après avoir entendu le rapport moral du président et les rapports d'activités relatifs à l'exercice 2017, il est demandé à l'assemblée générale de les approuver.

Contre :	0 clubs / 0 voix
Abstention :	0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

4 Rapport financier

Patricia GAUBERTI, trésorière de la Ligue, fait lecture du rapport financier, présente les comptes de résultats (voir Annexe 2) et le bilan financier (voir Annexe 3) de l'année 2017.

4.1 Charges

Les dépenses sont bien contenues (notamment celles concernant le fonctionnement).

RAS concernant le poste salarié (salaire/charges/frais)

4.2 Produits

Les subventions sont en baisse (Région, CNDS, Fédération) avec la fin des subventions liées à l'emploi !

Le poste Formation est en positif : (+ 8 000 €) avec l'intervention de notre salarié comme instructeur.

4.3 Résultat 2017

Le résultat de 2017 est positif : + 22 562,77 €

Etant 1^{ère} année du fonctionnement en tant que Ligue PACA, cela rend impossible la comparaison avec les années précédentes.

Il est à noter le partage en 5 « commissions » : Escalade, Montagnisme, Formation, Canyon et Médical.

L'Assemblée Générale est informée que les comptes ont été analysés le 9 février 2018 par Gérard BOETTO, vérificateur aux comptes de la Ligue. Lecture de son rapport (voir Annexe 4) est faite.

Résolution n°3 : Résultat 2017

Après avoir entendu le rapport du trésorier et le rapport du vérificateur aux comptes, les comptes de l'exercice 2017 faisant apparaître un résultat excédentaire de 22 562.77 euros sont soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3bis : Affectation du Résultat 2017

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de 2017 de 22 562.77 euros en « report à nouveau ».

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4 : Quitus

Il est demandé à l'assemblée générale de donner quitus au Comité Directeur et au trésorier pour leur gestion de la Ligue.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

5 Règlements

Le président présente le travail 2017 du Comité Directeur qui a entre autres souhaité mettre en place des « règles de fonctionnement » et ce, afin de clarifier les règles, les rôles, les droits, les devoirs et les missions de chacun, de définir le cadre et être irréprochables

- En 2017, 3 chantiers ont été menés par le Comité Directeur :
 - Règlement financier
 - Règlement de la Commission Formation
 - Règlement de la Commission Escalade
 - A venir pour 2018, règlement de la Commission Montagnisme

5.1 Règlement financier

Déclinaison du règlement financier fédéral, ce document abord en particulier :

- Comment est élaboré et validé le budget ?
- Comment est tenue la comptabilité ?
- Quelles sont les procédures mises en place ? Achat de matériel, remboursement de frais ?

Résolution n°5 : Règlement Financier

Le projet de règlement proposé par le comité directeur est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix
 Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité et le règlement entre en vigueur à compter de ce jour.

5.2 Règlement formation

Ce document aborde en particulier :

- Clarification des rôles des différents acteurs...
- Qui sont les formateurs ? Comment sont-ils formés, nommés, recyclés ?
- Quels stages sont mis en place (pour répondre à quelle demande) ?
- Où sont mises en place les formations ?
- Tarifs des formations et frais des formateurs (bénévoles ou pros)

Résolution n°6 : Règlement de la commission Formation

Le projet de règlement proposé par le comité directeur est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix
Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité et le règlement entre en vigueur à compter de ce jour.

5.3 Règlement escalade

Ce document aborde en particulier :

- Les officiels de compétition : quels sont nos besoins, quelles formations sont à mettre en place, qui en sont les formateurs
- Les compétitions : mise en place du calendrier, la nomination des officiels (Président de Jury et Chef Ouvreur), l'organisation des compétitions (qui fait quoi), les rémunérations et indemnités des officiels
- Les aides mises en place par la Ligue (aide à la mise en place d'événements de niveau national, participation des jeunes aux compétitions nationales ou internationales)
- L'équipe régionale escalade : objectifs, contenu, critères de sélection

Résolution n°7 : Règlement de la commission Compétition

Le projet de règlement proposé par le comité directeur est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix
Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité et le règlement entre en vigueur à compter de ce jour.

6 Finances 2018

Avant de présenter le budget prévisionnel 2018, les projets 2018 de la Ligue sont évoqués :

6.1 Projets 2018

6.1.1 Montagnisme

Serge Barragat, responsable de la commission Montagnisme présente rapidement les projets.

6.1.1.1 Equipe Jeunes Alpinistes

Continuer l'action commencée en 2017 avec le même groupe

6.1.1.2 Jeunes compétiteurs de Ski Alpinisme

Après l'expérience de la saison hivernale 2018 en Championnat de France où ils ont obtenus de meilleurs résultats que l'année précédente (les podiums):

- 6 : champions
- 4 : vice champions
- 2 : 3ème

Améliorer la préparation de la saison hivernale 2019 en anticipant la préparation avec une séance d'entraînement à la toussaint

6.1.1.3 Pratique loisirs du Montagnisme

Lors des différents déplacements avec les jeunes, prendre contact avec les dirigeants des clubs afin d'échanger sur la pratique, les besoins et les aspirations.

6.1.2 Formation

Claude Fulconis, responsable de la commission Formation présente rapidement les projets.

6.1.2.1 Brevets fédéraux (au 28/01/2018)

Activités	Intitulé	Nombre de stage	Nombre de places
Escalade	Initiateur escalade	3	34
	Initiateur SAE	4	39
	Équipeur site sportif	1	12
	Ouvreur compétition 1	1	14
	Ouvreur de club	4	48
Canyon	Initiateur	2	22
	Moniteur	1	8
Montagnisme	Initiateur	1	6

Ces stages sont déjà mis sur l'Intranet fédéral et ouverts aux licenciés. Cette liste va naturellement augmentée tout au long de l'année.

6.1.2.2 Stages Montagne & Escalade (au 28/01/2018)

Activités		Nombre de stage	Nombre de places
Escalade		1	6
Canyon		4	36
Montagnisme			
	Modules	10	43
	Alpinisme	3	16
	Ski-alpinisme	1	6

Il s'agit ici aussi des stages *Montagne & Escalade* mis en place par la ligue et visible sur l'Intranet fédéral, et là aussi cette liste va augmenter au fur et à mesure de la demande.

6.1.3 Projets 2018

Afin de présenter globalement les projets de la Ligue pour 2018, le Président commence par rappeler la profession de foi de la liste élue au comité directeur en février 2017 :

« Nous souhaitons œuvrer pour le développement de la Ligue à travers :

- Le développement de **l'ensemble des activités fédérales** : Escalade, Montagnisme et Canyonisme, dans leurs **pratiques loisirs ou compétitives**
- Le **soutien** au développement des clubs et des comités territoriaux
- Le **renforcement de la formation des licenciés** (mise en place d'un pôle de formateurs, d'un calendrier annuel des formations et de stages sur mesure à la demande des clubs ou des comités territoriaux)
- La **structuration et la gestion du Haut-Niveau** en prolongeant la dynamique des équipes jeunes que ce soit en escalade, en alpinisme ou en ski-alpinisme
- Le **développement des différents formats de compétitions** en ski-alpinisme et escalade (mise en place du classement combiné escalade)
- Le **développement des lieux de pratique** (Structures Artificielles d'Escalade, Sites Naturels d'Escalade) en mettant en place un plan régional escalade ambitieux et en le défendant auprès de nos décideurs
- Sans oublier le **développement du sport comme vecteur de santé** (suivi médical des équipes régionales, communication sur les bénéfices santé de chacune de nos disciplines)

Dans ce cadre, pour 2018, les actions suivantes seront mises en place :

- **Participation de la Ligue sur de nombreux événements LOISIRS**
 - Escalade Buoux avec mise en place d'un colloque « APPN / SNE » le 11 mai 2018
 - Echappée Blanche
 - Journées Verticales
 - Challenge Ski-Alpinisme Départemental 06
 - Soirée Montagne du GMA500
- **Participation de la Ligue sur les compétitions d'Escalade**

- Coupe de France de Bloc (Bouc-Bel-Air – janvier 2018)
- Championnats régionaux (Bloc, Difficulté, Vitesse, Poussins-Benjamins)
- Coupe de France de Difficulté (Marseille – mai 2018, Briançon – juillet 2018))
- Participation ponctuelle sur des événements de niveau départemental (TKP, championnats départementaux)
- Participation de la Ligue sur les compétitions de Ski-Alpinisme
- Championnats Régionaux de Vertical Race et de course individuelle
- Coupe de France de Serre-Chevalier (mars 2018)

■ Remise en place des 3 équipes régionales

- Equipe régionale Escalade
- Equipe régionale Alpinisme
- Equipe régionale Ski-Alpinisme
- Poursuite et développement de la dynamique de Formation :
- Continuité des formations escalade (juges, ouvriers, initiateurs, équipiers)
- Développement des formations canyon (initiateurs et moniteurs)
- Mise en place des formations montagnisme (initiateur montagnisme)

■ Des nouveautés

- Mise en place d'une bourse équipement des sites naturels à destination des Comités Territoriaux (réinvestissement direct d'une partie de la part régionale des licences)
- Soutien des compétiteurs (escalade et ski-alpinisme) participant à des compétitions de niveau national voire international
- Mise en place du suivi médical des équipes
- Mise en place d'un Plan Régional de Développement des Structures Artificielles d'Escalade (en lien avec le national)
- Etablissement des conventions de coopération entre le Ligue et chacun des CT
- Poursuite du soutien des clubs et des licenciés
- D'autres projets éventuels
 - Le Pôle France Jeunes d'Aix-en-Provence ferme ses portes à la fin de la saison...
 - S'ouvre à nous une opportunité, en lien avec la région et la DRDJSCS, de reprendre les installations pour mettre en place un centre régional de formation et un pôle Espoir escalade (actuellement, il en existe à la Réunion, en Occitanie [Toulouse] et en Auvergne-Rhône-Alpes [Voiron])

Après avoir présenté ces projets, le Président demande à l'Assemblée Générale si elle souhaite que d'autres projets soient menés en 2018. En l'absence d'autres projets, le budget prévisionnel 2018 est présenté.

6.2 Budget prévisionnel 2018 et cotisations Saison 2019

Présentation est faite du budget prévisionnel 2018 (voir Annexe 2) qui répond aux projets précédemment évoqués.

Il est à noter une répartition des charges salariales au sein des différentes commissions, et la forte augmentation du budget montagnisme.

Au niveau des produits, comme voté par l'Assemblée Générale, le résultat 2017 est utilisé en « report à nouveau ». Au niveau des subventions, le budget est optimiste et prévoit le maintien des subventions (entre autres CNDs).

Au vu des projets présentés pour l'année 2018 et du projet de budget, il est proposé :

- D'une part de maintenir le montant de la cotisation des membres (clubs ou établissement affilié) à **zéro euro** pour la saison 2018-2019
- D'autre part d'augmenter **légèrement** la part régionale des licences pour la saison 2018-2019 :
 - Pour la saison 2018, elle est de trois euros (3€) (pour la saison 2017 : 4€ en PA et 3€ en CA)
 - Pour la saison 2019, proposition d'une cotisation à 4€

L'an prochain, le Président informe qu'il souhaiterait qu'une vision pluriannuelle soit présentée.

Résolution n°8 : Montant des cotisations régionales

Le montant de la cotisation (zéro euro) à payer par tout membre affilié à la Ligue, et du montant (quatre euros) de la part régionale des licences pour la saison 2019 sont soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix
 Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°9 : Budget 2018

Le budget prévisionnel 2018 est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix
 Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

7 Vérificateurs aux comptes

Il est rappelé qu'actuellement la Ligue ne dispose que d'un vérificateur aux comptes en la personne de Gérard BOETTO. Ce dernier a accepté une fois encore de vérifier nos comptes mais souhaiterait passer le flambeau.

En outre, statutairement, nous nous devrions d'avoir 2 vérificateurs aux comptes.

En l'absence de candidats, la résolution n°10 n'est pas mise au vote. Il est cependant demandé à l'Assemblée Générale de donner « carte blanche » au Comité Directeur pour rechercher a minima un nouveau vérificateur aux comptes.

8 Questions diverses et clôture de l'Assemblée Générale

2 questions diverses sont abordées :

- Sur Briançon, actuellement, la Ligue aide la structure qui fonctionne avec les 3^{èmes} et 2^{nde} (4 grimpeurs dans chaque niveau). Le projet futur est de continuer sur la première et la Terminale avec une scolarité sur 3 ans. Le lycée a questionné le CT 05 pour savoir si ce dernier veut ou peut suivre. La réponse de la présidente du CT05 est oui, mais il faut trouver des moyens humains et financiers pour faire fonctionner cette future structure. Question : est-ce que la Ligue s'empare du projet pour la rentrée 2019 (pas sur) mais plus certainement 2020 ?

Le CT05 a reçu, en 2017, du CRPA Ski, 8/44^{ème} des subventions.

C'est le salarié du CT05 qui s'occupe de l'entraînement en escalade, et la subvention de la région transite obligatoirement par la Ligue. Est-ce que l'AG souhaite qu'au niveau du comité directeur et du bureau, nous nous penchions sur ce sujet : OUI.

- Un point sur les sites naturels d'escalade, l'état d'avancement du dossier au niveau national (vote au Sénat, ...) est réalisé.

En l'absence d'autres questions diverses et d'autres points à l'ordre du jour, le Président remercie une fois encore tous les membres présents à l'Assemblée Générale et clôt l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée Générale est clôturée à 13h15.

Fait à Marseille, le 13 mars 2018

Josselin CAZAUX

Président

Claude FULCONIS

Secrétaire Général

Annexe 1. Feuilles d'émargement



Assemblée Générale Ordinaire Aix-en-Provence - Samedi 17 février 2018

NOMBRE DE LICENCES / NOMBRE DE VOIX PAR CLUB Données au 31 août 2017

Les représentants des membres disposant d'un nombre de voix égal au nombre de licences déléguées, au 31 août de la saison précédente, au titre de leur club ou établissement respectif. Pour la détermination du nombre de licences, seuls sont pris en compte les licences déléguées au titre, celles les cas, d'un club ou d'un établissement, ayant son siège social dans le ressort territorial de la ligue. Les licences déléguées à titre individuel et les licences temporaires ne sont pas prises en compte.

N° AFFILIATION	Nom de la structure	Type de la structure	Nb de licences	Nb de licences déléguées	Nb de voix	Nom du représentant	Engagement
000	COMITE TERRITORIAL ALPES DE HAUTE PROVENCE	Comité Territorial	754	332	/		
044002	ASPTT Digne	Club	134	51	134	Serge Souchet	
044003	CLUB D'ESCALADE DE LA VALLEE DE L'URAYE	Club	38	22	38	Serge JOUVEAU (présentation)	
044005	CLUB D'ESCALADE JARLANDIN	Club	111	55	111		
044006	CLUB ESCALADE DE SAINSON	Club	55	28	55		
044008	LES LAGANOUJAS	Club	94	44	94		
044009	L'ESCAPADE	Club	85	34	85		
044026	ROC ET FALAISE	Club	142	64	142		
044027	VERTICALES ATTITUDE	Club	104	49	104	Serge JOUVEAU	

001	COMITE TERRITORIAL HAUTES ALPES	Comité Territorial	487	209	/	Isabelle FOURNET	
005001	ASPTT GAP	Club	172	94	172	Jean BENOIST (présentation)	
005003	BRANCION ESCALADE	Club	234	35	234	Isabelle FOURNET (présentation)	
005005	C.A.S. SARRON	Club	9	1	moins de 10 licences ne peut voter		
005006	C.A.S. GAP	Club	9	2	moins de 10 licences ne peut voter		
005006	CAP BUECH DEVOLUY	Club	4	1	moins de 10 licences ne peut voter		
005004	POURNEL ARGENTIERE CLUB ESCALADE	Club	149	47	149	Isabelle FOURNET (présentation)	
005002	LE GARAGE	Club	79	31	79		
005005	MONTAGNES GUYVAS	Club	5	0	moins de 10 licences ne peut voter		
005010	JOINTRE VAL DE MEUSE ESCALADE	Club	7	1	moins de 10 licences ne peut voter		
005005	UNIVERSITES DE	Club	4	2	moins de 10 licences ne peut voter		
005017	TEAM EPODES HAUTES ALPES	Club	25	6	25		



Assemblée Générale Ordinaire Aix-en-Provence - Samedi 17 février 2018

N° AFFILIATION	Nom de la structure	Type de la structure	Nb de Sections	Nb de Titulaires Réservés	Nb de voix	Nom du représentant	Commentaire
308	COMITE TERRITORIAL ALPES MARITIMES	Comité Territorial	2304	387	7		
00040	A.P.A.C.A.E.	Club	34	34	34		
00089	A.S.S.A.	Club	187	108	187	Claude PULCHET (présentatif)	<i>Il</i>
00453	AGETI NLS	Club	8	2	moins de 10 Sections ne peut voter		
00089	ASSOCIATION OMNISPORTS DE TOURETTE LEVENS	Club	65	32	65		Exclut
00483	ALPES AOC	Club	4	0	moins de 10 Sections ne peut voter	PHILIPPE BARRAGAT	
00038	AZUR AVENTURE	Club	38	14	38		
00033	BATEAU CLIMAT	Club	143	75	143	Etienne LESAGE	<i>Lyg</i>
00033	C.L.A.L. DE LA GENDARMERIE	Club	4	4	moins de 10 Sections ne peut voter		
00081	CANICOCALADE	Club	17	8	17		
00074	CARRA	Club	77	48	77	P. BARRAGAT (présentatif)	<i>Ph</i>
00074	CAP SATURN	Club	47	29	47		
00085	CEI RANDO 38	Club	55	38	55	Serge BARRAGAT	<i>St</i>
00094	CHERON MONTAGNE CLUB	Club	5	1	moins de 10 Sections ne peut voter		
00082	CLUB DES SPORTS ET LOISIRS	Club	21	6	21		
00481	CLUB DES SPORTS VOLUME MONTAGNE ESCALADE	Club	16	2	16		
00088	CLUB OMNISPORTS VALBONNE	Club	200	87	200	L. B. B. B.	<i>St</i>
00081	ESCALE	Club	154	87	154		
00088	FRANCE CANTON	Club	9	1	moins de 10 Sections ne peut voter		
00081	GRIMPA ALPES	Club	188	58	188		
00087	GRUPPS MONTAGNE ALPES MARITIMES	Club	184	64	184	Pierre BELLIVET (présentatif)	<i>Ph</i>
00081	LA ROCHE ALPINE	Club	184	42	184	Etienne LESAGE (présentatif)	<i>Lyg</i>
00087	LES TROUSSEMENT	Club	12	3	12		
00084	MONTAGNE CLUB HENRIER (SA)	Club	19	18	19	P. BARRAGAT (présentatif)	<i>Ph</i>
00083	PROMER DE CERQUE - VENICE ESCALADE	Club	45	21	45		
00088	SKI CARTELLI ET ALPES DE CAHORS	Club	40	11	40		
00088	SKI CLUB DE NICE	Club	131	58	131	Serge BARRAGAT (présentatif)	<i>St</i>
00088	SPORTING CLUB MEGARD-LARTOUX PARENDRE MONTAGNE	Club	18	9	18		
00086	TEAM ALPES MONTAGNE	Club	70	24	70		
00087	TEAM D'AVENTURE DE	Club	87	38	87		
00086	TEAM SPORT ESCALADE	Club	48	21	48	Serge BARRAGAT (présentatif)	<i>St</i>
00086	UNION SPORTIVE CAHORS	Club	268	87	268	Pierre BELLIVET (présentatif)	<i>Ph</i>



Assemblée Générale Ordinaire Aix-en-Provence - Samedi 17 février 2018

N° AFFILIATION	Nom de la structure	Type de la structure	Nb de licenciés	Nb de licenciés féminins	Nb de clubs	Nom du représentant	Signature
001	COMITE TERRITORIAL BOUCHES DU RHONE	Comité Territorial	2014	1008	7	Jean-Claude GRAND	
00001	LA VIGNE ROUGE	Club	11	1	11		
00003	A.L.P. H.A.	Club	18	4	18	Claude FACCONE (présentation)	
00003	A.S. CRIMPER	Club	178	19	178	Isaïe RICHIER (présentation)	
00012	AURIEE HELICOPTERS SONORE ARTS ET CULTURE MONTAGNE	Club	76	18	76		
00005	AMITE ET NATURE LA CROIX	Club	14	4	14		
00009	ALSO, SPORT NATURE	Club	14	4	14	Arnaud CADRIN (présentation)	
00007	ASSOCIATION SPORTS BLEU REGION	Club	156	11	156		
00016	AURIEL AVANTURE	Club	87	39	87	André BERTHIAUD	
00004	AVENTURES D'OUTREMER	Club	12	12	12		
00005	BUREAU DES MONTAGNARDS DES CALANQUES	Club	203	85	203	Bernard PRIOT	
00115	CMR	Club	11	11	11		
00001	COMPAGNIE MONTAGNARDS ESCALADE DU LITTORAL (C.M.E.L.)	Club	6	0	moins de 18 licenciés ne sont comptés		
00113	CULTURE GRIMPE	Club	44	11	44	Benoît BOUTIER (présentation)	
00005	ESCALADE CLUB SUBAGNENS	Club	46	18	46		
00016	ESCALADE CLUB MARSEILLE	Club	47	21	47		
00004	ESCALADE CLUB SALONN	Club	37	11	37		
00017	ESCALADE	Club	25	11	25		
00013	ESPIRIT GRIMPE	Club	54	24	54	Thierry BOUTIER (présentation)	
00008	EXPLORATEURS DES MARSEILLAIS	Club	18	14	18		
00005	FOYER RURAL DE LA DESTROUSSE	Club	50	24	50		
00013	GRIMAC ESCALADE	Club	46	21	46	Thierry BOUTIER (présentation)	
00004	GRIMPEURS	Club	111	41	111		
00013	GRIMPEUR EN PÉRIODE	Club	140	11	140	Pascal GILBERT (présentation)	
00001	HARROCHE OMNI	Club	133	54	133	Christian BENOIST	
00014	LES INVAINCUS DU ROC	Club	10	5	10		
00122	LEADER DE LA GRIMPE	Club	95	41	95	Eric BLANC	
00005	M.L.C. JACQUES PREVOT	Club	44	00	44	Pascal GILBERT (présentation)	
00004	M.L.C. ROQUES	Club	31	20	31		
00117	MARSHIM	Club	114	00	114		
00003	MONTAGNE A.P.C.	Club	86	31	86	Arnaud VACCHESSE	
00114	PAYS D'ARCALAUX	Club	96	16	96		
00005	PROVENCE ASCENSION	Club	54	28	54		
00007	RECALPELLES	Club	77	20	77		
00019	ROCK'ETICAL	Club	118	49	118	Max DUBOIS	
00019	S.M.L.C. ESCALADE	Club	118	11	118	Isabelle ROCHER	
00018	S.M.P.E.L.	Club	42	13	42		

1/6



Assemblée Générale Ordinaire Aix-en-Provence - Samedi 17 février 2018

N° AFFILIATION	Nom de la structure	Type de la structure	Nb de licenciés	Nb de licenciés féminins	Nb de clubs	Nom du représentant	Organisation
0000	COMITE TERRITORIAL VMA	Comité Territorial	1313	708	1	Alain BENOIT	FFME
004417	A.S. AVOIR DU PAYS	Club	8	1	1	moins de 10 licenciés ne peut voter	
000008	A.S. BLOC DESION	Club	35	13	15		
000018	A.S. VERTIGNE	Club	107	45	139		
000053	A.S.C. POUR LA MONTAGNE	Club	42	20	42		
000062	A.T.T.O.D.E. ESCALADE	Club	190	72	190		
000081	C.S.A. DE LA MEDITERRANEE	Club	138	85	138	Jean-Louis CAZALIER (présentation)	
000112	CLUB D'ESCALADE ORANCOISE	Club	40	17	40		
000165	ESCALADE CLUB VIMON	Club	8	2	moins de 10 licenciés ne peut voter		
000169	ESCALADE CLUB TOULONNAIS	Club	128	52	128	Alain BENOIT (présentation)	FFME
000184	FACE 300	Club	35	23	35	Jean-Louis CAZALIER	
000186	BRMP ALSTOCK	Club	74	30	74		
000229	LA GODESE JONQUE	Club	7	2	moins de 10 licenciés ne peut voter		
000245	LE BLANC ET NOIR D	Club	30	18	30		
000261	MATHOMAS	Club	16	2	16	Pascal SANI (présentation)	
000265	SUDOCOR AVENTURE	Club	55	44	55	Pascal SANI (présentation)	
000281	FACE A GROSSE	Club	135	80	135	Pascal SANI	
000282	NOUVEAUTE	Club	121	50	121		
000295	S.A.R.L. CULTURE DOC	Club	26	5	26		
000298	TULON SPORTS NATURE	Club	30	9	30		
000309	VIA SPORT NATURE	Club	90	48	90	Stéphane GOUTY	FFME
000310	COMITE TERRITORIAL VALLAISE	Comité Territorial	174	108	1	Pierre DUBET	FFME
000389	A.T.T.O.D.E.	Club	68	31	68	Pierre DUBET (présentation)	
000433	CHAMBERO ESCALADE 88	Club	34	10	34		
000434	CLUB ESCALADE TENDRILLO	Club	98	52	98		
000493	LIBERON ESCALADE	Club	23	9	23	Pierre DUBET	
000501	VALTIGLAGE	Club	154	79	154	Genevieve JOUET	

	Nb de licenciés	Nb de licenciés féminins	Nb de clubs	Nb de clubs féminins
Club	131	6109	1416	813
Club féminin APE	3	24	5	24
Total	134	6133	1421	837

Annexe 3. Bilan au 31 décembre 2017



Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade Bilan au 31/12/2017

ACTIF		PASSIF	
Actif Immobilisé		Ressources Financières de l'Association	
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	
Immobilisations incorporelles		Fonds propres : Report à nouveau	177 860,40 €
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	22 562,77 €
Autres immobilisations financières	649,75 €	Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement	- €
Total actif immobilisé	649,75 €	Total fonds associatifs et réserves	200 423,17 €
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances	12 800,42 €	Emprunts et dettes accumulées	227,50 €
Disponibilités / Trésorerie	206 982,66 €	Fournisseurs et comptes rattachés	15 909,74 €
Charges constatées d'avance	- €	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	3 872,42 €
Total actif circulant	219 783,08 €	Produits constatés d'avance	- €
TOTAL ACTIF	220 432,83 €	Total dettes	20 009,66 €
		TOTAL PASSIF	220 432,83 €

J. Carlier, Président

P. Gavetti, trésorière

Annexe 4. Rapport du vérificateur aux comptes

RAPPORT GENERAL DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Nous avons examiné les comptes annuels de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade pour l'exercice couvrant la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017. Cette mission ne saurait être assimilée à celle d'un commissaire aux comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons mis en œuvre les contrôles permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous avons examiné par voie de sondage les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes, ils appellent les remarques suivantes :

- L'année 2017 représente le premier exercice comptable complet de la Ligue ; il est, de ce fait, impossible d'effectuer une comparaison poste par poste avec les années antérieures. En revanche, la cohérence globale du bilan est correcte.
- L'exercice se solde par un résultat positif de 22 562,77 € malgré une baisse des subventions de 16 133 €. Il faudra s'attendre encore à une baisse de ces dernières pour l'exercice en cours.
- Nous avons constaté une dégradation des justificatifs fournis pour les remboursements de frais : manque de transparence de certaines factures (canyonisme, alpinisme, escalade, etc), et certains justificatifs non probants, révélant d'une manière générale un manque de rigueur.

A notre avis les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.

A part la dernière remarque ci-dessus, les contrôles auxquels nous avons procédé, n'appellent pas de commentaires particuliers.

Fait à Marseille, le vendredi 9 février 2018.

G. BOETTO.

